

POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !


**SAÔNE
& LOIRE**
DÉPARTEMENT



DOSSIER DE PRESSE

SALON PROFESSIONNEL DE L'APPROVISIONNEMENT LOCAL

MERCREDI 9 AVRIL 2025 - SALLE DES FÊTES - SENNECÉ-LÈS-MÂCON



saoneetloire.fr      

LE SALON PROFESSIONNEL DE L'APPROVISIONNEMENT LOCAL

UNE VITRINE DES CIRCUITS COURTS EN SAÔNE-ET-LOIRE

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire et Frédéric Brochot, vice-président chargé de l'agriculture, inaugureront le Salon professionnel de l'approvisionnement local organisé par le Département de Saône-et-Loire, en partenariat avec Agrilocal 71, le mercredi 9 avril à 10h à la salle des fêtes de Sennecé-les-Mâcon.

Forgé par son agriculture et fier de ceux qui la façonnent, le Département de Saône-et-Loire réitère son traditionnel Salon professionnel de l'approvisionnement local. En lien avec la plateforme Agrilocal71, le Département réunit ainsi le temps d'une journée :

- ➔ des fournisseurs locaux (agriculteurs, artisans, transformateurs),
- ➔ des acheteurs de la restauration collective et traditionnelle,
- ➔ **et, nouveauté 2025**, des hébergeurs touristiques du département.

Dans un contexte de concurrence mondialisée et de perte de repères, l'idée de ce salon est de faciliter la mise en relation directe entre ceux qui produisent et ceux qui consomment. À travers cette initiative, le Département de Saône-et-Loire inscrit sa volonté d'encourager la commande non seulement publique mais aussi privée de produits locaux, issus d'un savoir-faire de qualité et de proximité.

Ce salon professionnel sera comme à chaque fois rythmé par des rencontres, des échanges, des ateliers, des nouveautés entre tous ces acteurs de proximité,

producteurs et acheteurs. Sur place, les néophytes pourront tester Agrilocal 71, une plateforme en plein essor à laquelle adhère le Département depuis 2017. Une plateforme numérique gratuite qui permet aux acheteurs publics et privés de passer commande directement auprès des fournisseurs locaux. Son utilisation est simple et efficace :



L'acheteur publie son besoin sur [Agrilocal71.com](https://www.agrilocal71.com)



Les fournisseurs proches reçoivent une alerte et font une offre



L'acheteur sélectionne l'offre la plus adaptée



La commande est finalisée en ligne, puis livrée



La facturation est facilitée via Chorus Pro



AGRILOCAL71, C'EST :

- ➔ 4 376 commandes passées en 2024
- ➔ 979 000 € de chiffre d'affaires généré
- ➔ + 29 % de commandes par rapport à 2023
- ➔ 20 % des achats alimentaires des collèges passent par la plateforme

EN 2025, OUVRIR ENCORE PLUS LE CHAMP DES POSSIBLES

Après les collèges, EHPAD et crèches, de nouveaux publics sont ciblés en 2025 :

- ➔ hébergeurs (gîtes, hôtels, chambres d'hôtes)
- ➔ restauration hors scolaire,
- ➔ entreprises



**Une solution simple,
légale, humaine
et responsable
pour manger local. »**

Frédéric BROCHOT

vice-président en charge de l'Agriculture.

Ce que fera le Département en 2025 pour encourager l'usage d'Agrilocal71

- ➔ Organisation de formations mensuelles à l'usage de la plateforme
- ➔ Rencontres individuelles avec tous les producteurs inscrits d'ici à la fin de l'année
- ➔ Lancement de newsletters
- ➔ Actions de communication (opérations produits, présence sur salons, flyers harmonisés)
- ➔ Mise en valeur des producteurs :
 - Dotations AOP/IGP
 - Semaine du légume local
 - Mise en avant des produits et des savoir-faire

INFORMATIONS PRATIQUES

Salle des fêtes de Senneceé-le Grand
MERCREDI 9 AVRIL
DE 10H - 16H



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr